

Règlementer la biotechnologie animale en Afrique : Quelles leçons à tirer de l'expérience en biotechnologie agricole

Atelier ouest-africain pour la Règlementation de la Biotechnologie Animale ,
Dakar, Sénégal, 23 – 25 juillet 2018

Moussa Savadogo,
Senior Program Officer,
NEPAD-ABNE



Bien que les plantes et les animaux soient différents



La réglementation de la biotechnologie végétale et / ou la réglementation de la biotechnologie animale nécessitera la mise en place d'un système de biosécurité fonctionnel et efficace qui permet de prendre des décisions en toute connaissance de cause

Cadre National de Biosécurité

Principales composantes

*Politiques claires
en biotechnologie
et biosécurité*

*Régime
réglementaire de
biosécurité*

*Système de
gestion des
demandes
d'autorisations*

*Système de suivi
et de la mise en
œuvre des
exigences*

*Système pour
l'information du
public*



Principales caractéristiques d'un système de biosécurité fonctionnel

*Autorité légale
appropriée*

*Exigences de
biosécurité claires
et acceptables*

*Système clair et
transparent*

*Flexible &
adaptable*

*Basé sur la
science*

*Efficacité en
matière de cout*

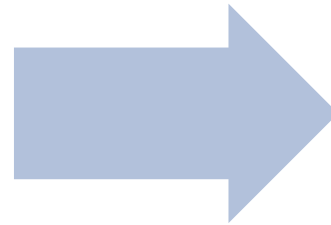
*Processus
décisionnaire
clair*



Règlementer la biotechnologie animale

Politiques et stratégies
clairement définies
reconnaissant l'intérêt
d'utiliser la biotechnologie
moderne dans le secteur de
l'élevage

Institutions avec des mandats
clairement définis et des
compétences suffisantes



Standards établis pour la prise en
charge et le traitement des animaux
utilisés dans les expérimentations et
essais

Décisions concernant l'accès au
marché et les conditions d'utilisation
des produits de la biotechnologie
animale

Surveillance post – autorisation pour
s'assurer que les produits
commercialisés sont en conformité
avec les exigences réglementaires

Expérience en matière de réglementation et adoption de la biotechnologie agricole en Afrique



Situation mondiale de la biotechnologie

***Selon le dernier rapport du Service International des Acquisitions Agricoles
Biotechnologiques (ISAAA)***

***67 pays au total dans
monde ont adopté les
cultures et produits
des cultures GM***

***24 pays cultivent
effectivement des
variétés GM***

***43 pays importent des
produits de cultures
GM***

***Superficies de cultures
GM
189.8 millions
hectares en 2017***

***Gains économiques
cumulés (1996 à 2016)
186,1 milliards Dollars
US***

La situation de la biotechnologie en Afrique

02 pays africains (Afrique du Sud et Soudan) parmi 24 cultivent a grande échelles des variétés GM

Superficies cultures GM en Afrique (Afrique du Sud + Soudan) = 2,9 millions d'hectares soit 0,015% des surfaces totales mondiales

Une 10aine de pays sont en train de tester des variétés transgéniques au champ avec quelques un en pré-phase de commercialisation

Cameroun, Nigeria, Éthiopie, Ghana , Mozambique, Malawi, Kenya, Ouganda , Swaziland, Tanzanie, Burkina Faso

A L'analyse, la part de l'Afrique reste extrêmement faible, quand bien même en 2017 les deux pays (Afrique du Sud, Soudan) ont augmenté de 4% leurs surfaces de cultures GM par rapport à 2016.



Pourquoi la part de l'Afrique en matière d'adoption de la biotechnologie agricole est encore aussi faible?

Alors même que

▪ L'Afrique est le continent où l'agriculture - activité principale occupant 65% de la main d'œuvre - est la moins productive de toutes les régions du monde, avec la plus grande nombre de personnes en situation de difficultés alimentaire et nutritionnelle



***Dr Florence Wambugu,
Directeur Exécutif de
AfricaHarvest***

La transformation de l'agriculture est un passage obligatoire vers l'émergence et le progrès

L'Afrique a besoin de chacune des armes de l'arsenal scientifique pour pouvoir nourrir sa population



Une bonne analyse des facteurs qui jusque-là a influé sur l'adoption de la biotechnologie agricole, et leur prise en compte permettra d'aborder de façon pertinente la question de la biotechnologie animale

***Les acquis
majeurs***

Les défis

Il est clair que l'expérience avec la biotechnologie agricole a permis d'asseoir des bases solides dans plusieurs pays africains pour commencer à aborder la question de la réglementation de la biotechnologie animale



Acquis 1 : cadre législatif

Législations nationales en biosécurité

21 pays africains

***Afrique du Sud, Burkina Faso, Mali,
Togo, Ghana, Cameroun, Tanzanie,
Malawi, Sénégal, Kenya, Éthiopie,
Soudan, Égypte, Zimbabwe,
Mozambique, Nigeria, Botswana,
Zambie, Namibie, Côte d'Ivoire,
Ouganda***



Acquis 2 : Expérience dans la pratique de la réglementation : évaluation des risques et prise de décisions

- **Un nombre croissant de pays conduisent des expérimentations de cultures transgéniques,**
 - ce qui traduit un certain niveau de fonctionnement des institutions de biosécurité, notamment :
 - pour la gestion de dossiers de demandes d'autorisations, l'évaluation et la gestion des risques, la communication, etc.



Acquis 3 : Expérience en matière de processus d'harmonisation à l'échelle régionale

- ***Les processus en Afrique de l'Est (COMESA) et surtout en Afrique de l'Ouest (UEMOA – CEDEAO – CILSS) ont permis de construire une expérience importante en matière de processus d'harmonisation aux niveaux des régions***



CEDEAO : 15 Etats membres

Population : 335 million – 1/3 de la population totale de l'Afrique au Sud du Sahara

Croissance PIB ~ 7.1% in 2015



Acquis 4 : la reconnaissance mutuelle et le partage d'information, de données et d'expertise

- ***Des cas de reconnaissance mutuelle et d'utilisation de données scientifiques entre pays ont été enregistrés entre certains pays en Afrique de l'Ouest***
- ***Des cas de partage d'expertise, à travers de l'assistance technique et la formation (ex. Cas du Mali et du Burkina Faso)***



Acquis 5 : expérience en matière d'organisation de la participation aux négociations internationales

- ***Les questions de biosécurité impliquent une importante activité au niveau international***
 - ***Les pays africains, à travers le NEPAD et l'Union Africaine, ont acquis une expérience en matière de construction de la position commune et d'en négocier la prise en compte au niveau de ces instances***



Défis majeurs



Défi 1. Le débat polarisé et controversé sur les biotechnologies

Deux positions contradictoires sur les biotechnologies s'affrontent et exercent une influence négative sur les décideurs africains



Le défi en matière de communication persiste et continuera à se poser pour la biotechnologie animale

Défi 3. Risque économique

- ***Le risque de perdre des marchés d'exportation***

- *L'attitude des consommateurs dans les pays d'exportation pourraient, dans une certaine mesure, déterminer les pays africains à renoncer aux avantages offerts par les cultures biotechnologiques, **de peur de perdre des marchés d'exportation.***

En sera – t –il de même en ce qui concerne les produits animaux ?



- *Le risque de perte de parts de marchés d'exportation a souvent été évoqué comme l'une des raisons pour ralentir l'adoption des biotechnologies dans les pays africains*



Cette peur est omniprésente à travers les pays africains, et parfois même entretenue à dessein par des officiels étrangers.

Récemment en Juin, un officiel étranger avertissait les agriculteurs Kenyans « Si vous adoptez les OGMs, il vous sera impossible d'exporter dans notre région. Nous l'avons déjà fait clairement savoir aux agriculteurs Sud –Africains »

(http://www.standardmedia.co.ke/?articleID=2000125446&story_title=europe-to-shun-kenya-s-gm-crops-farmers-told)



Défi 4. Le brevetage - *La question de la propriété intellectuelle*

Perception : les petits producteurs africains seraient :

- *Spoliés / exploités , aliénés*
- *Dépossédés de leurs semences et variétés traditionnelles*

La propriété intellectuelle semble être un obstacle important dans le déploiement des cultures biotechnologiques dans les pays en développement. Elle est cependant nécessaire pour permettre la poursuite de la recherche et la mise au point de nouvelles variétés.

Des possibilités de négociation existent (Ex. AATF, pour le niébé Bt au profit de 48 pays africains)

Avec ses implications sur :

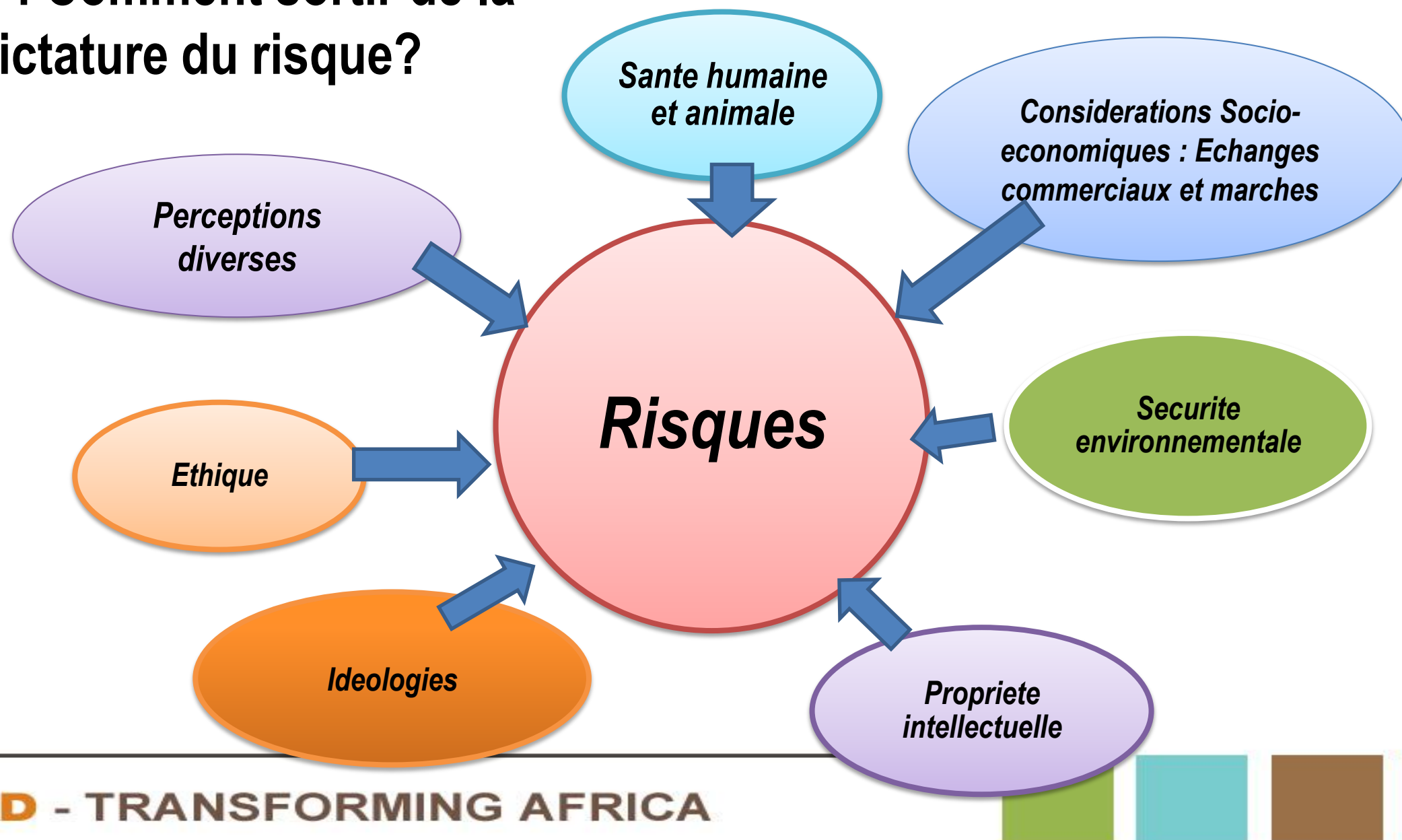
Le coût des semences

Le contrôle et la maîtrise des systèmes de semences

- *La peur de voir l'approvisionnement en semence contrôlé par des opérateurs étrangers (voir le cas du coton au Burkina Faso)*
- *La peur du petit agriculteur de ne pouvoir ressemer ses propres graines (nécessité d'évoluer et de bien faire la différence entre graines et semences. Les semences sont des intrants agricoles au même titre que les engrais et les produits de traitement; elles sont produites par des acteurs spécialisés. Ex. semences hybrides achetées chaque années sont plus rentables)*

La question du brevetage continuera d'être une question importante dans le cadre de la biotechnologie animale

Défi 5 : Comment sortir de la dictature du risque?



Défi 6 : Gestion institutionnelle de la biosécurité

- ***Dans certains cas, la mise en oeuvre du protocole de Cartagena a donne lieu a une gestion trop centralisee en matiere de biosecurite – Une seule autorite competente***
- ***La reglementation en matiere de biotechnologie animale va requerir l'implication plus active et effective de plusieurs secteurs et institutions – Une meilleure coordination sera necessaire***



Opportunités

- **Confiance : pilier no 1 de la réglementation**
 - *ABNE en tant structure panafricaine d'appui est en train de gagner la confiance des Etats et des organisations africaines à travers le continent africain*
- **Le soutien et l'engagement politiques :**
 - *L'Union africaine vient désormais d'exprimer son soutien à l'adoption des technologies émergentes appropriées*
- **La reconnaissance mutuelle**
 - *Exemples : Burkina Faso, Ghana, Nigeria*
- **La coopération régionale pour l'harmonisation des approches réglementaires**
 - *CEDAO en Afrique de l'Ouest*
 - *COMESA en Afrique de l'Est et du Sud*

Merci

<http://nepad-abne.net>

